

# PLAN LOCAL D'URBANISME

*Document de travail*

## Aspach-Michelbach



### 2. Projet d'Aménagement et de Développement Durables

#### 2b. PADD graphique



Juin 2019

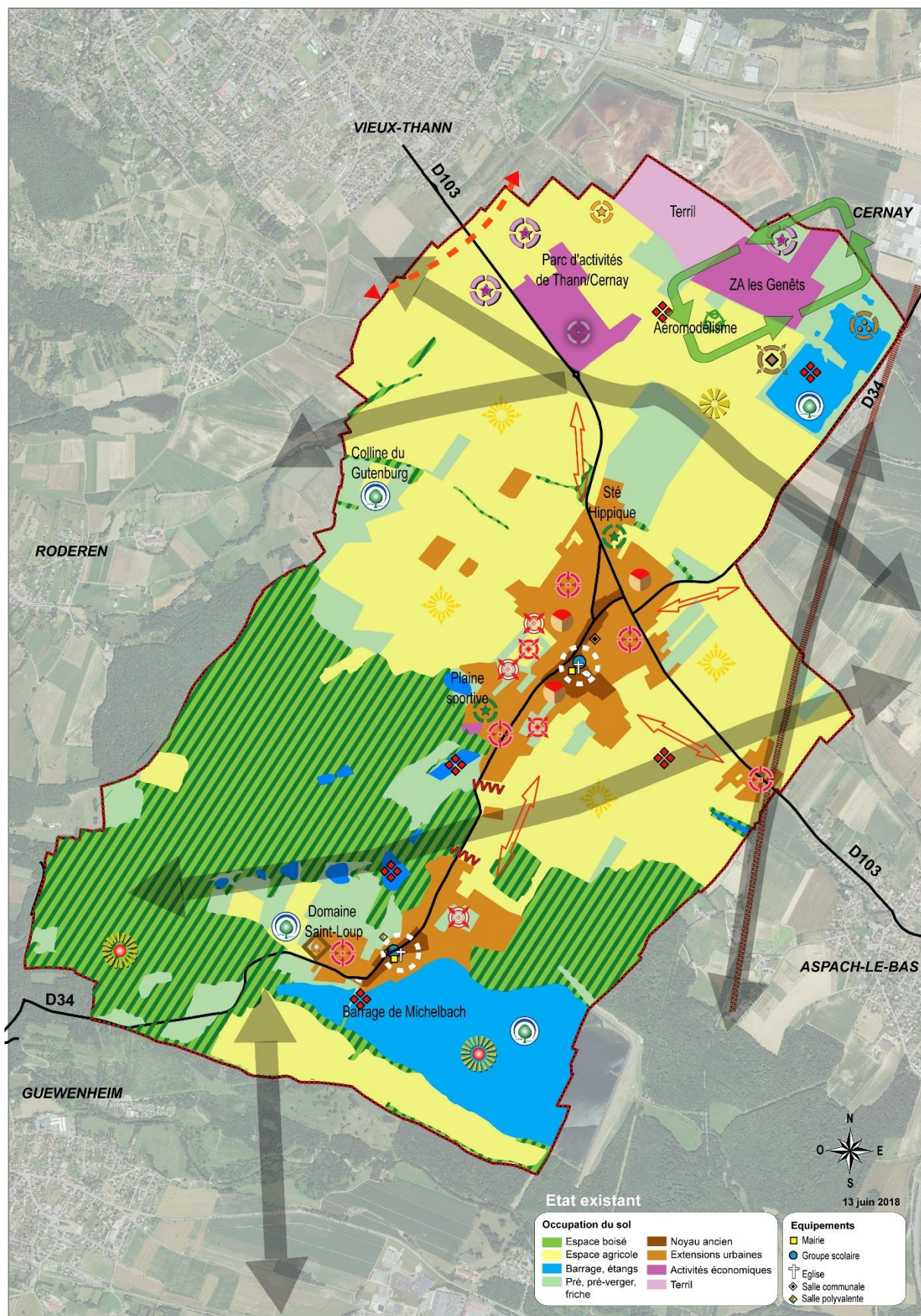


## SOMMAIRE

1. LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES GRAPHIQUE .....	3
2. LEGENDE .....	4



# 1. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables Graphique



## 2. Légende

### Etat existant

**Occupation du sol**

- Espace boisé
- Espace agricole
- Barrage, étangs
- Pré, pré-verger, friche
- Noyau ancien
- Extensions urbaines
- Activités économiques

**Equipements**

- Mairie
- Groupe scolaire
- Eglise
- Salle communale
- Salle polyvalente

- Implantations d'activités compatibles avec l'habitat
- Favoriser le développement d'un pôle de recyclage et d'énergies renouvelables
- Permettre de nouvelles implantations agricoles
- Autoriser la mise en place d'une unité de méthanisation

**Exploitation du sous-sol**

- Zone graviérable
- Permettre l'extension de la zone graviérable

**Protection des zones naturelles**

- Site à forte sensibilité paysagère
- Préservation des massifs forestiers et des milieux à forte sensibilité écologique et paysagère
- Préserver les sites d'intérêt écologique et paysager
- Préservation et remise en bon état des continuités écologiques majeures

**Préservation du potentiel économique et agronomique des terres agricoles**

- Préservation du potentiel économique et agronomique des terres agricoles

**Développement du potentiel touristique et des loisirs**

- Reconnaître les fonctions récréatives des espaces naturels (étangs, planche à voile, etc.)
- Développer les équipements de sports et de loisirs
- Maintenir et développer le domaine Saint-Loup
- Maintenir l'emprise ferroviaire
- Permettre la réalisation du barreau routier

**Orientations PADD**

**Structuration urbain**

- Centralités à conforter et à valoriser
- Densification maîtrisée et mixité de l'espace urbain
- Extension structurée de la zone urbaine - 1ère phase
- Extension structurée de la zone urbaine - 2ème phase
- Secteur identifié comme développement urbain à très long terme
- Maintenir une différenciation urbain entre Aspach-le-Haut et Michelbach (limites urbanisation)
- Renforcer le réseau des liaisons douces

**Développement économique**

- Densification du tissu économique
- Extension des zones économiques
- Permettre l'extension de la zone de terroir



